

# Ingré Mag



Ville   
d'**Ingré**

**Dossier**

La Petite Enfance

**Zoom sur**

Ingré Ormes 2030

**Histoire**

Clovis Vincent

**Culture**

Nouvelle saison



30 avril : Cérémonie en hommage aux victimes de la Déportation.

19 mai : les trois Maires et de nombreux Ingréens ont inauguré la nouvelle plaque de nos deux jumelages en entrée de ville et rappelé l'importance de nos relations pour construire l'Europe du citoyen.



2 juin : Les Maires de Castel-Maggiore et de Drensteinfurt on signé ensemble la Charte de l'Amitié entre leurs deux villes à Castel-Maggiore.



26 mai : Les élèves d'Ingré ont participé à la production de miel au Rucher pédagogique de la ville.



19 mai : Accueil des Délégations Allemande et Italienne.



29 juin : Des pompiers à la Halte-garderie pour la présentation des métiers aux tout-petits.



18 juin : Cérémonie de l'Appel du 18 juin, place Clovis Vincent.



17 juin : Avec le retour des beaux jours, l'IRA reprend ses activités extérieures. La traditionnelle Guinguette est de retour au Parc de Bel Air.



9 juin : Festi, 1<sup>ère</sup> édition du nouveau festival ingréen.



23 juin : Spectacle des élèves de l'École Municipale de Musique avec le groupe Artamuse.



3 juillet : Échange entre élues et citoyen.nes sur le respect des valeurs républicaines à la Mairie de Combleux.



2 juillet : Ingré fête le sport. Départ des Échappées Ingréennes le vendredi soir, puis c'est le tour des cyclistes avec départ de la balade familiale du dimanche.



# Chères Ingréennes, Chers Ingréens,



*« ...Je demeure, avec l'équipe municipale, à votre disposition »*

Octobre...

La rentrée des classes s'est bien passée et elle paraît déjà loin tellement les enfants s'adaptent vite à un nouvel environnement. La Fête de la Saint Loup est dignement devenue centenaire et les associations ont pu faire le plein d'adhérents lors du forum annuel qui leur est dédié.

Le gros des travaux des cours programmés est terminé, les vacances de la Toussaint permettront de finaliser ces belles réalisations avec les plantations finales et les derniers aménagements commandés. Le terrain de grand jeu a ouvert dans le courant de l'été, la saison automnale est encore propice à de belles parties de jeu.

Ce dernier trimestre 2023 sera celui de la préparation des budgets futurs qui permettront en 2024 le démarrage des grands projets culturels de la création de la Médiathèque-ludothèque et de l'agrandissement de la salle Brice Fouquet de l'Espace culturel Lionel Boutrouche.

Notre commune, comme les ménages ingréens, subit de nombreuses et fortes augmentations, qu'il s'agisse de l'alimentation pour la restauration scolaire, l'énergie, les assurances... pour autant, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Vous avez récemment reçu votre avis d'imposition concernant la taxe foncière 2023, vous avez certainement remarqué la très nette majoration par rapport à l'année précédente. Comme vous pouvez le constater, le taux d'imposition lié à la commune n'a pas augmenté, il demeure le même depuis 2011. L'augmentation provient de la seule décision de l'État qui a augmenté les bases locatives de plus de 7%.

Je demeure, avec l'équipe municipale, à votre disposition.

*Bien à vous  
Christian Dumas*

Votre Maire,  
Christian DUMAS



IngréMag

Dépôt légal Octobre 2023 • Directeur de la publication : Christian Dumas • Rédaction : Anais Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Création graphique : Marie Lavergne • Photos : Mairie d'Ingré, ACAPI, Pixabay, Designed by Freepik • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.



12 juillet : 1<sup>ers</sup> spectacles hors les murs au square Joseph Haladyn et au square des jardins du bourg.



14 juillet : Fête nationale et retraite aux flambeaux.



7 juillet : Ciné plein air dans la douceur d'une soirée d'été.



2 juillet : Concert d'été de l'Harmonie Municipale.



12 juillet : Réunion publique route de la Chapelle.



5 juillet : Quelques heureux bénéficiaires de la cérémonie des CM2... Dernières heures de primaire : l'année prochaine, ils se retrouveront au collège !



30 août : « Les vies d'Ulysse » racontées aux jeunes et moins jeunes par la Compagnie KRIZO Théâtre.



2 et 3 septembre : La Saint Loup fête ses 100 ans. Vide grenier, fête foraine, feu d'artifice, animations tout le week-end.



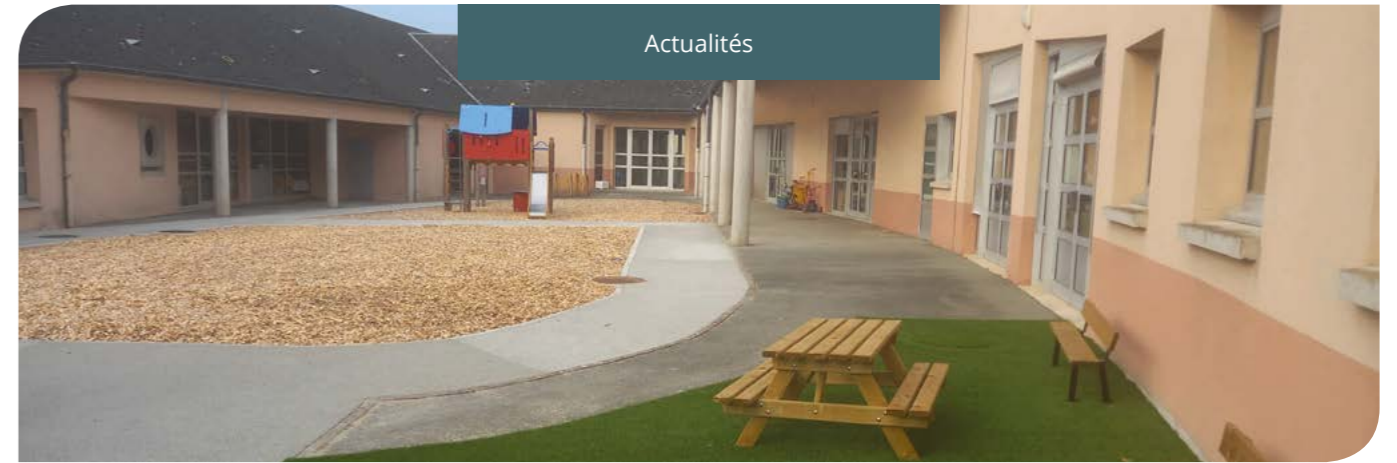
6 septembre : Réunion de rentrée « parents-profs » à l'École Municipale de Musique.



6 septembre : Inauguration d'une unité résidentielle pour jeunes adultes souffrant de troubles autistiques.



9 septembre : Accueil des responsables associatifs puis des nouveaux habitants avant le Forum des Associations.



## Deux nouvelles cours Oasis flambant neuves

Aménagées cet été, végétalisées à la Toussaint, deux cours Oasis sur le site de l'école du Moulin prennent vie. La structure périscolaire et l'école maternelle bénéficient de ces nouveaux équipements. Non genrées, inclusives, avec des sols perméables et îlots de fraîcheur... ces espaces innovants devraient impacter positivement le quotidien des enfants, des animateurs et des enseignants.

« Quand on étudie la métropole sous un aspect climatique, on se rend compte que les cours d'école constituent de véritables points chauds », observe Arnaud Jean, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous, « si on supprime 80% du bitume noir, on trouve des solutions locales contre le réchauffement climatique ».

Repenser les cours d'école a donc été primordial pour la municipalité ingréenne. Alors que celle de l'école Émilie Carles avait été refaite récemment, les cours du périscolaire et de la maternelle de l'école du Moulin avaient bien besoin d'un coup de neuf. « Il y a un référentiel autour de ce concept initié par la Ville de Paris au cœur d'une stratégie de résilience urbaine », explique Jérôme Beyler, chargé de mission transition écologique à la Ville d'Ingré. « Chaque collectivité peut s'en emparer et adapter selon son territoire. Les services d'Ingré se sont inspirés de certaines réalisations. À chaque chantier de cour Oasis, on cumule de

l'expérience, ça permet d'améliorer le processus ».

### Rafrâchir et proposer des jeux inclusifs

« Nous avons tenu surtout à effectuer ces aménagements nouveaux en commençant par une large concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les services », retrace Arnaud Jean. « Chaque cour est singulière et il convient de s'adapter aux usages de tous ».

Faute de place, pas de micro-forêt cette fois-ci, mais une désimperméabilisation des sols importante et des plantations. Le projet permet aussi d'installer des espaces de jeux plus novateurs. « Il fallait à la fois inviter au mouvement, selon les préconisations de l'organisation mondiale de la santé mais aussi proposer des situations de jeux et de rencontres non genrées, prônant ainsi l'égalité filles garçons », poursuit l'adjoint au Maire.

« Chaque cour est singulière et il convient

*de s'adapter aux usages de tous »*

Si les deux cours Oasis ont été réalisées durant les vacances estivales, la végétalisation est prévue durant les vacances de la Toussaint. Le budget total de cette action est d'environ 300.000 euros (aménagements paysagers inclus). Prochaine cour Oasis prévue celle de l'élémentaire du Moulin, envisagée en deux tranches, étés 2024 puis 2025. Sa grande superficie impose d'effectuer les travaux en étapes pour ne pas perturber le temps scolaire.

La cour Oasis selon le référentiel de la Mairie de Paris

Les grands objectifs d'une cour Oasis, selon les recommandations de la Mairie de Paris dans une stratégie de résilience urbaine sont la diversification des espaces (où chacun trouve sa place) et une place « centrale » laissée à la nature : pour le bien-être et le rafraîchissement, pour respecter l'environnement et en préserver les ressources.



## EN COURS OU FINI

Les cours Oasis sur le site de l'école du Moulin.



La plaine de grands jeux.



Réalisation d'un nouvel accès aux bois et mares de Lazin.



## Petite-enfance Les modes de garde passés au crible

C'est une tendance générale : il est devenu compliqué de faire garder son enfant, avant qu'il ait l'âge d'entrer à l'école. Les raisons sont diverses, mais les différentes solutions sont prises d'assaut. Si Ingré n'échappe pas à ces difficultés, la municipalité prend le problème à bras le corps pour permettre aux Ingréens de ne pas se retrouver dans l'impasse. Décryptage.

Mis sous le feu des projecteurs par des campagnes nationale et départementale, les métiers de la petite enfance sont en mal de candidats. Ces dernières années, le nombre d'assistant.es maternel.les a régulièrement baissé. « Sur Ingré, il n'y avait pas moins de 80 assistant.es maternel.les sur la commune voici encore quelques années », comptabilise Mélanie Maréchal-Pierson, responsable et animatrice du Relais petite enfance. « Aujourd'hui, il n'y en a plus que 59 agréé.es, dont 55 travaillent réellement ». « Cela représente environ 170 places possibles d'accueil individuel pour les enfants d'Ingré », complète Mélanie Madeira, responsable du service petite enfance. Le calcul est vite fait. La ville d'Ingré enregistre en moyenne 110 naissances par an. Ce qui ferait un total d'environ 330 enfants à faire garder avant leur arrivée à l'école, vers l'âge de 3 ans.

### Les élu-es se mobilisent

La municipalité d'Ingré s'est dotée d'une halte-garderie d'une capacité de vingt places en accueil

occasionnel. « Les parents peuvent laisser leur enfant par journée ou demi-journée les lundis matins et les mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 16h30 », explique Mélanie Madeira. S'ajoute à cette offre celle de la micro-crèche privée Les Chérubins, rue Frédéric Chopin. Malgré cela, comme partout en France, il manque des solutions pour certains enfants à Ingré. « Ce qui pose des problèmes pour les parents qui travaillent », constate Mélanie Madeira.

En observant la population d'assistant.es maternel.les s'amenuiser et l'écart se creuser, les élu-es ingréens se sont penchés sur la question. « La baisse de l'offre de garde nous a fait réfléchir », relate Michèle Lucas, conseillère municipale déléguée en charge de la petite enfance. « Nous nous sommes dit qu'il fallait trouver des solutions ». En ligne de mire des différentes actions mises en place : augmenter le nombre d'assistant.es maternel.les sur la commune, et modifier le projet de la halte-garderie, afin de proposer des solutions de garde complètes aux familles.

## ►► Le Relais Petite Enfance (RPE) Les Lapinoux

Anciens RAM (Relais Assistant.es Maternel.les), les Relais Petite Enfance sont des structures d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistant.es maternel.les, les parents et leurs enfants. La Ville d'Ingré a fait le choix d'avoir un Relais Petite Enfance sur sa commune. Il est administré par la municipalité et propose plusieurs temps d'échanges annuels et des ateliers en lien avec le métier d'assistant.e maternel.le, c'est également un lieu de partage et socialisation pour les enfants.

Le Relais Petite Enfance est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement. Il informe sur les métiers de la petite enfance, les conditions d'accès et d'exercice, les formations professionnelles, etc. Les assistant.es maternel.les peuvent également y trouver des conseils sur les contrats de travail. « Nous avons un lien avec la plupart des assistant.es maternel.les de la commune, notamment les deux maisons d'assistant.es maternel.les existantes sur Ingré », explique Mélanie Maréchal-Pierson, qui coordonne le Relais. « Les assistant.es maternel.les ne sont pas obligé.es de fréquenter le Relais Petite Enfance mais c'est la possibilité d'y trouver une écoute, de l'aide et des conseils ».

Le Relais petite enfance propose des temps d'éveils collectifs favorisant l'épanouissement des enfants et offre des temps d'échanges entre assistant.es maternel.les. Cette structure municipale est également à l'origine de temps forts tels que la fête de fin d'année, la semaine de la parentalité, la fête de la Petite enfance en juin. De nombreux temps à destination des parents sont également proposés comme des soirées sur des thématiques particulières (les écrans, l'alimentation, la parentalité, etc.)

Contact : 02 38 22 38 89 / email : [rpe.les.lapinoux@ingre.fr](mailto:rpe.les.lapinoux@ingre.fr)

## Objectif numéro 1 : améliorer l'offre de garde municipale

Les élus ont souhaité plus de places d'accueil à l'échelle de la halte-garderie. Avec l'envie d'investir et de valoriser les équipements et les forces vives déjà en place aujourd'hui, il a été décidé de modifier l'offre en elle-même.

La halte-garderie La Coccinelle peut accueillir vingt enfants, en « occasionnel », c'est-à-dire de façon non régulière, sur des créneaux précis répartis sur les lundi, mardi, jeudi et vendredi. « À l'heure actuelle, nous n'avons pas de places régulières pour les familles dont les parents travaillent », constate Michèle Lucas. « Nous avons donc fait le choix de modifier notre offre et donc, de fait, de modifier le type d'établissement en charge de ces gardes ». La halte-garderie prendra donc un statut de « petite crèche » dans le courant de l'année 2024. Ce nouveau service proposera en plus de la garde occasionnelle, une garde régulière qui nécessite que l'établissement se dote d'un nouvel agrément.

### Des accueils réguliers, d'autres occasionnels

En même temps que la rentrée scolaire, en septembre 2024, huit places seront donc ouvertes en garde régulière, du lundi au vendredi, de 8h à 18h ». Il restera une dizaine de places en garde occasionnelle. « Cela augmente, de fait les créneaux « occasionnels » avec

l'accroissement de l'amplitude horaire », précise Géraldine Picard, Directrice Générale Adjointe des services. Des recrutements seront faits et des places pourraient être ouvertes chaque année, selon la demande. Rien n'est figé dans le marbre.

Ces services de garde seront proposés en priorité aux familles ingrénnes. Les enfants pourront être accueillis à partir de l'âge de deux mois et demi en accueil régulier (contre sept mois aujourd'hui). Toutes les précisions d'inscription seront données en temps et en heure sur les différents supports de la Ville ou auprès du service Petite Enfance ([madeira.m@ingre.fr](mailto:madeira.m@ingre.fr)).

**Autre nouveauté, les repas pour les enfants**

À partir de l'ouverture de la « petite-crèche », les repas du midi (adaptés aux tout-petits) seront fournis par la Ville aux enfants qui restent la journée complète.



## Objectif numéro 2 : revaloriser le métier d'assistant.e maternel.le ... afin d'en compter, à terme, plus sur la commune !

Être assistant.e maternel.le... Pourquoi pas vous ? C'est la question que vous posez actuellement les collectivités. Les campagnes de communication se multiplient pour répondre à la baisse progressive, constatée ces dernières années, du nombre d'assistant.es maternel.les, tous territoires confondus. Même bilan à Ingré, les élu-es ont choisi de mettre un coup de projecteur sur ce métier, dont le quotidien a des arguments pour séduire.

Garder un enfant, participer à son développement, en avoir la responsabilité sur un temps déterminé établi avec les parents : telle est la mission des assistant.es maternel.les. La grande spécificité de ce métier est la liberté, mais aussi la passion. À l'occasion de réunions publiques multi-institutionnelles, comme celle qui aura lieu à Ingré le 27 novembre prochain, le quotidien et l'accès au métier d'assistant.e maternel.le est décrit dans le détail. Il s'agira de provoquer des vocations, balayer les réticences, lever le voile sur quelques incertitudes liées au métier. C'est le devoir d'information que s'est donné la municipalité ingrénne afin d'encourager les futur.es professionnel.les dans cette voie, et ainsi pouvoir bénéficier de nouvelles possibilités de garde d'enfants pour les familles de la commune.

### Un emploi du temps libre et d'autres avantages

Les assistant.es maternel.les accueillent à leur domicile des enfants âgés de moins de 6 ans. Ils veillent quotidiennement à la santé, à la sécurité physique et psychologique des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement, leur éveil et leur épanouissement. Le métier d'assistant.e maternel.le offre de nombreux avantages, à commencer par le fait de profiter pleinement de sa vie personnelle, en restant proche

de sa famille au quotidien, tout en exerçant sa vie professionnelle. L'assistant.e maternel.le est libre dans l'organisation de ses journées. Il lui est également possible de choisir ses employeurs, ainsi que ses horaires de travail et ses jours de congés. La Caisse d'Allocations Familiales et l'Ircem (groupe de protection sociale des salariés du secteur des services à la famille et à la personne), proposent des aides financières comme une prime d'installation pour acquérir le matériel d'accueil ou du matériel de puériculture pour pratiquer plus facilement son activité. Un prêt à l'amélioration de l'habitat pour accueillir de jeunes enfants à son domicile est également possible. Pour les assistant.es maternel.les qui préfèrent ne pas travailler seul.es, il est possible de créer ou rejoindre une MAM (Maison d'assistant.es maternel.les). Ce projet peut être accompagné par les services du Département.

**Rendez-vous**

Le 27 novembre 2023 de 14h à 16h, salle Alfred Domagala à Ingré, réunion d'information sur le métier d'assistant.e maternel.le.

### ►► Comment devenir assistant.e maternel.le ?

La première chose est de se faire connaître et prendre rendez-vous avec le Relais Petite Enfance de la commune pour obtenir une information précise, concrète et détaillée.

Ensuite, le futur candidat doit contacter la PMI (Conseil Départemental) par mail ou courrier et notifier son souhait de devenir assistant maternel, puis il devra retourner son dossier de candidature/demande d'agrément dûment complété au Service PMI de son secteur.

Les 3 mois suivant ce dépôt servent à l'évaluation par les services compétents du Département des conditions d'accueil proposées par le candidat, ils se concluent par l'obtention d'un agrément tacite, sous la forme d'une attestation écrite. Une fois cette partie administrative terminée, commence le temps de la formation, où le futur AM est accompagné dans la construction de son activité lors d'une formation obligatoire de 120h, financée par le Département. Cette dernière se déroule en deux étapes, un premier module de 80h (à suivre dans un délai de 6 à 8 mois) avant l'accueil du 1<sup>er</sup> enfant puis un second module de 40h à réaliser dans les 3 ans à compter de l'accueil du 1<sup>er</sup> enfant.



## TÉMOIGNAGES



### Paroles d'assistant.es maternel.les

**Lucile et Ludivine :** « Nous avons fait le choix d'exercer notre métier d'assistante maternelle en MAM (Maison d'assistant.es maternel.les) afin de dissocier au maximum notre vie professionnelle et notre vie privée, cela permet de rompre l'isolement qui peut exister dans ce métier. Il y a encore d'autres avantages : ce mode d'accueil permet une participation facilitée d'intervenants (conteurs, musiciens...), l'intendance mise en place est relativement souple, et cela permet de travailler en équipe, avec la possibilité de groupes d'activités en fonction de l'âge et du rythme de chacun, la délégation de garde et le partage des responsabilités ».

**Aurore :** « Je suis assistante maternelle indépendante depuis 2005. J'ai choisi ce métier car je suis maman de 4 enfants et lors de mes recherches de moyens de garde, j'ai eu beaucoup de difficultés à trouver une assistante maternelle pour mon fils aîné, car nous étions mon mari et moi dans le commerce. J'ai donc choisi d'exercer ce métier en proposant un accueil aux familles ayant des horaires atypiques. Ce qui me plaît dans mon métier c'est que j'adapte mon programme de la journée en fonction du rythme des enfants que j'accueille. Je choisis avec qui je veux travailler et je définis les conditions de mon travail avec mes employeurs. Je me sens soutenue par le Relais petite enfance vers lequel je me tourne dès que j'ai besoin d'aide. Les ateliers permettent d'échanger avec les autres assistant.es maternel.les et les enfants peuvent jouer ensemble dans un lieu qui leur est dédié ».

### Ce qu'en pensent les parents



**Nadia :** « Quelqu'un de mon entourage m'avait fortement conseillé de mettre mon enfant à la halte-garderie. En effet, je ne regrette pas du tout : il s'épanouit, son comportement se développe au gré des différentes activités. Je trouve l'encadrement très professionnel, l'équipe m'aide même à mieux comprendre mon enfant et me conseille ».

**Hocia :** « J'ai quatre enfants, tous sont passés par la halte-garderie ! Le dernier a deux ans et ça confirme ce que je pensais déjà. J'ai une grande confiance dans le personnel. Je crois également beaucoup au fait que mon enfant se retrouve dans un groupe collectif pour appréhender l'école. Les animations sont également un gros plus ».

**Émilie et Cédric :** « Nous sommes les parents d'un enfant de deux ans, nous avons dû chercher une solution de garde en pleine crise sanitaire et ce n'était pas évident ! Nous avons trouvé une assistante maternelle et cela nous convient très bien : elle connaît maintenant notre enfant aussi bien que nous, elle adapte ses journées aux trois ou quatre enfants qu'elle a en charge, c'est un rythme flexible que l'on trouve idéal. Elle est également très conciliante sur nos horaires de travail. Enfin, elle va souvent au Relais petite enfance, ce qui permet d'agrémenter les semaines d'activités sympathiques. Notre enfant côtoie à cette occasion d'autres enfants, le préparant ainsi à l'école. C'est donc un parfait compromis ! »

## Une plateforme de compostage pour les biodéchets de la Ville, à terme une plateforme mutualisée plus importante

Ce n'est pas le premier projet environnemental que la Ville d'Ingré porte à bras le corps et s'impose en pionnière. Après l'installation d'un composteur électromécanique en 2011, la Ville s'est engagée à accueillir une plateforme de compostage. Celle-ci figure au sein d'un projet porté par la Métropole d'Orléans, plutôt avant-gardiste et prometteur concernant la gestion des biodéchets.

La politique de compostage ingréenne est ambitieuse : bien avant que la loi Egalim astreigne les structures de restauration collective à traiter leurs biodéchets, Ingré s'était organisée en trouvant des solutions autonomes. La question du compostage relève pourtant d'une compétence métropolitaine (composteur gratuit pour les pavillons ou accès à l'un des composteurs collectifs, disponibles sur la métropole). Pour gérer ses biodéchets municipaux, la Ville d'Ingré a noué un partenariat avec l'association des Cycloposteurs, qui propose collecte et traitement des biodéchets et utilise la mobilité douce. Une activité vertueuse et non impactante pour l'environnement qui a séduit la collectivité.

### Aujourd'hui, une petite plateforme 100% ingréenne

En attendant demain la plateforme métropolitaine, toutes les structures municipales produisant des biodéchets utilisent les services des Cycloposteurs, à destination de la plateforme municipale de compostage, de taille moins imposante mais surtout plus proche que celle des Groupes. Elle est située près des locaux du Centre Technique Municipal.

Jérôme Beyler, chargé de mission transition écologique à la Ville d'Ingré poursuit : « Le terrain des Groupes n'est plus suffisant pour leur permettre de déve-

opper leur activité. Nous les avons aidés à trouver un terrain plus adapté. La métropole a rejoint le projet récemment et envisage un maillage du territoire : la future plateforme de compostage d'Ingré serait l'une des cinq plateformes aménagées de la métropole ».

### Tout le monde pourra aller déposer à la plateforme

Cette future plateforme de compostage pourra accueillir 500 tonnes de biodéchets par an et devrait voir le jour d'ici 2025. Sur le territoire d'Ingré, elle se situerait à proximité de la déchetterie /Végé'tri. Cet espace pourra accueillir à la fois les apports volontaires des particuliers et des entreprises, mais aussi les biodéchets du collège et du lycée, et bien sûr ceux issus de la restauration scolaire municipale. « Ce qui est intéressant, c'est que les producteurs de déchets se constituent en collectif pour mutualiser le gisement », souligne Arnaud Jean, adjoint au maire chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous. « C'est un véritable projet de territoire avec son modèle économique propre. Même si un marché sera ouvert et géré par la Métropole, nous espérons très fortement que les Cycloposteurs, avec qui nous avons construit le projet initial, pourront garder la main sur ce

projet ». Le compost ainsi produit aura naturellement vocation à retourner à la terre, premiers bénéficiaires : les agriculteurs locaux. Le futur terrain de maraîchage bio pourra également s'en servir. « La Ville vient d'acheter une parcelle à proximité du centre technique pour initier un maraîchage bio », annonce Arnaud Jean. « Encore un beau projet qui arrive, en cohérence avec notre politique résiliente environnementale. La boucle sera bouclée ».

Le PLUM légèrement modifié

La Ville d'Ingré, pour réaliser le projet, a dû trouver le meilleur emplacement possible pour cette future plateforme de compostage. Un terrain en proximité du bois de Lazin a été finalement choisi. « Il fallait qu'il se trouve à distance des habitations pour éviter les nuisances et pour respecter les réglementations », indique Antoine Vasset, responsable du service Aménagement et développement du territoire. « Bien que parfaitement adapté au projet, le terrain que nous avons trouvé est prévu, sur le Plan local d'urbanisme, pour une activité agricole. Nous sommes donc actuellement en train de travailler avec nos homologues de la Métropole afin d'effectuer une modification au sein du Plan local d'urbanisme métropolitain ».



## Ingré Ormes 2030 Cap sur un avenir beau, sain, chaleureux

L'association locale, réunie autour d'actions environnementales, se fixe un objectif ambitieux : améliorer la qualité de vie, dans le respect de la nature et donc en réduisant son empreinte écologique ! L'une des actions consiste à accompagner la démarche des personnes qui souhaitent installer des panneaux photovoltaïques chez elles.

Il y a cinq ans, quand l'association Ingré Ormes 2030 a pris racine, l'environnement était un sujet comme un autre, important certes, mais pas forcément prioritaire. « Nous avons relevé un certain nombre d'idées et d'actions à mettre en place sur nos deux communes que sont Ingré et Ormes », indique Paul Marolleau, président d'Ingré Ormes 2030. « Nous avons souhaité en voir les effets dès 2030, car nous aspirons à évoluer dans un environnement beau, sain et chaleureux ». Depuis cinq ans, plusieurs projets ont été menés : élaboration d'un jardin naturel en cœur de ville d'Ingré, constitution d'un groupement d'achats, organisation d'ateliers autour des énergies renouvelables et autour du recyclage...

### Se réunir pour mieux consommer

Le groupement d'achats a particulièrement bien fonctionné à l'heure de la crise sanitaire ! « En avril 2020, nos ventes ont doublé », relate Pascal Haran, trésorier de l'association et coordinateur du groupe Groupement d'achats. « On nous a laissé organiser une vente alors que les marchés étaient encore interdits. Bien que la crise soit derrière nous, les ventes n'ont pas baissé depuis ». Parallèlement aux AMAP ou aux épiceries coopératives ou solidaires, le groupement d'achats permet aux producteurs d'organiser des commandes exactes et d'optimiser leur déplacement. Pascal Haran décompte aujourd'hui 150 personnes bénéficiant de ce système qui propose de 100 à 150 produits différents à chaque vente. La formule est ouverte à tous : il suffit simplement d'adhérer à l'association pour 10€ par an. Ensuite à des dates données à l'avance, la distribution a lieu sur



la place Lucien-Feuillâtre à Ingré (ou sous la halle en cas de pluie).

### Se réunir pour échanger ses bonnes pratiques autour de l'énergie

En ce qui concerne les panneaux photovoltaïques, le sujet a émergé en mars 2021 dans les discussions de l'association Ingré Ormes 2030. « On a lancé un premier groupe, puis un deuxième, puis un troisième », explique Jean-Marie Blanvillain, membre responsable du projet. « En tout, quarante personnes environ ont été accompagnées dans leur installation de panneaux photovoltaïques, une quinzaine de chantiers a eu lieu ». L'association a pour but, dans cette action, de réunir des personnes volontaires afin de se concerter, d'échanger leurs points de vue et se sentir moins seules dans cette démarche pas si anodine que ça. « Il y a une mise en commun très bénéfique qui permet à tous d'être sûrs avant de se lancer », poursuit Jean-Marie Blanvillain. L'association fournit notamment une liste d'entrepreneurs locaux fiables, et propose des réunions à chaque étape de la démarche.

**Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet [ingreormes2030.wixsite.com](http://ingreormes2030.wixsite.com)**

À plusieurs, on est plus forts !

...C'est ce qu'applique résolument l'association Ingré Ormes 2030. Face à l'urgence écologique et à l'évolution de mœurs plus respectueuses de la nature, les membres prouvent que le collectif produit ses effets. Échanges constructifs, fiabilité des informations, sensibilisation... la parole est ouverte à toutes et tous. « Un état des lieux va être fait pour envisager les thèmes qui constitueront les prochaines actions », indique Paul Marolleau. L'association Ingré Ormes 2030 n'est pas limitative sur le territoire, ses actions sont ouvertes à tous les citoyens qui le souhaitent, lors de permanence bienveillante au jardin naturel les vendredis après-midi, avec des groupes autour des panneaux photovoltaïques ou pour le groupement d'achats de produits locaux et bio.



## Clovis Vincent, la neurochirurgie française prend racine à Ingré



Neurologue, neurochirurgien français des premières heures, Clovis Vincent est né à Ingré, y a grandi et y repose pour l'éternité. On doit à ce descendant de médecins de campagne des avancées considérables dans le domaine de la santé.

*« Rares sont ceux auxquels leur travail apporte un pur bonheur... presque seuls dans le monde avec les artistes, les savants et les vrais paysans, les médecins et les chirurgiens ont encore le bonheur de réaliser de leurs mains leur propre conception et sans sacrifice du bonheur des autres ».\**

C'est un illustre Ingréen - comme il y en a d'autres. Celui-là a particulièrement marqué les esprits au XX<sup>ème</sup> siècle. Clovis Vincent a eu un rôle à jouer dans les progrès de la médecine française, mais aussi dans les épisodes de guerre que le pays a connus. Au-delà d'être associé depuis plusieurs années au nom d'une place du bourg d'Ingré (*celle du monument aux morts, ndlr*), il est aujourd'hui reconnu comme un « illustre », dans le cadre d'une campagne de communication du Département du Loiret. Une plaque retraçant son parcours sera prochainement installée au cœur d'Ingré, sur cette place qui porte son nom. « La Route des Illustres », nom du circuit touristique associé, propose de faire le tour du Loiret à la découverte des hommes et femmes qui ont marqué l'Histoire et qui ont un lien avec le territoire.

Pour ceux qui l'ont connu, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Clovis Vincent avait une personnalité qui ne passait pas inaperçue. Boute-en-train, perspicace, légèrement rebelle et profondément altruiste, Clovis Vincent n'aime pas vraiment l'école mais se prend de passion, outre le sport et la chasse, pour l'étude des sciences neurologiques dès son entrée en études après le bac. Il faut dire que la santé n'est pas arrivée par hasard dans sa vie : son grand-père, son père et son frère avaient fait carrière dans la médecine de campagne. Inspiré par ses maîtres avec l'ambition de les égaler un jour, il est nommé en 1913 médecin des hôpitaux, trois ans après son mariage avec Marie-Aimée Baudet-Barrioz, elle aussi Ingréenne.

### « Torpillage » controversé et résultats inégaux

La première guerre mondiale arrive et Clovis Vincent découvre la médecine de guerre. Les responsabilités assumées des troupes allant au combat l'amènent à réclamer à rester dans l'Infanterie. C'est ainsi qu'il

se retrouve face aux effrayantes psychoses de cette terrible guerre, qu'il propose de traiter par une « rééducation intensive », douloureuse, surnommée « torpillage » par les témoins de cette méthode. Celle-ci fait néanmoins ses preuves.

Bien décidé à innover dans le domaine de la neurochirurgie française, il part s'inspirer aux États-Unis à deux reprises, et gagne, au fur et à mesure de ses exploits de guérison, une renommée remarquée. « Vous n'avez pas eu le temps d'aller chez le coiffeur, cela prouve que ce métier commence à vous tenir ! »\*, dit-il à ses élèves.

Il installe la première clinique neurochirurgicale à la Pitié-Salpêtrière à Paris, où il restera référent jusqu'à la fin de ses jours, notamment durant la Seconde guerre mondiale, où il soigne et cache des Résistants. Il est nommé Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire à la fin de la guerre. En juillet 1945, une première crise cardiaque le frappe. Il décède, épuisé et malade, en 1947.

Pour Clovis Vincent, Ingré est demeuré, à tous les moments de sa vie, son port d'attache. Il vient y chasser et retrouver les siens après des semaines intenses à Paris. C'est aussi là qu'il est enterré. Clovis Vincent reste, pour la mémoire collective, un homme érudit, passionné, patriote, dévoué au soin et convaincu que la médecine ira loin si on lui en donne les moyens.



\* Citations tirées du livre « Clovis Vincent, 1879-1947, pionnier de la neurochirurgie française », de Henri Giroire. Editions Olivier Perrin.

## Majorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

La situation très inflationniste que nous connaissons depuis plusieurs mois met à mal le quotidien de chacune et chacun d'entre nous.

Le prix des produits manufacturés, des assurances, du carburant tout comme celui des produits de première nécessité tels que les denrées alimentaires, l'énergie explosent. Alors que dans le même temps, les salaires et les pensions ne progressent que très peu. Paradoxalement, certaines grandes entreprises voient leur marge bénéficiaire augmenter à un niveau que l'on pourrait qualifier d'indécemment.

Depuis quelques semaines le prix de certaines matières premières diminue sans pour autant que le prix des produits finis baisse. Cette situation n'est pas acceptable et elle plonge de plus en plus de ménages dans une situation de précarité.

Notre commune, comme toutes les collectivités, subit elle aussi ces augmentations, à titre d'exemple : les assurances (+16%), les denrées alimentaires pour la restauration scolaire (+17%), l'énergie (X2). La municipalité a décidé de ne pas faire supporter aux Ingréennes et aux Ingréens toutes ces augmentations.

Malgré ces difficultés, nous avons souhaité maintenir l'ensemble des services et actions à destination des habitants, considérant que le service public municipal se devait de répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Nous avons également pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Le taux de la taxe foncière 2023 demeure identique à celui de 2022 (49,05%), ce taux n'a pas augmenté depuis 12 ans. Néanmoins chacun pourra constater que le montant de la taxe foncière a fortement progressé en 2023 par rapport à 2022. Cette majoration, est la seule conséquence de l'augmentation des bases locatives de plus de 7%, qui est décidée, non pas par la commune, mais par l'État, à chacun d'assumer ses responsabilités.

Les projets d'investissement seront poursuivis comme par exemple le démarrage en 2024 de la Médiathèque-ludothèque, l'agrandissement de la salle Brice Fouquet à l'Espace culturel Lionel Boutrouche, le nouveau gymnase à côté de la Plaine de Bel Air, la transformation des cours d'école en cours Oasis, la réfection de plusieurs voiries. Ces investissements permettent à la fois de soutenir l'activité économique des entreprises locales tout en répondant aux besoins et aux attentes.

Les engagements pris en 2020 seront tenus.

Le Groupe de la majorité municipale

## Minorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Au cours des derniers mois, comme un grand nombre d'entre vous, nous avons remarqué une hausse des dépôts sauvages d'ordures en tout genre dans notre commune. Au-delà de l'impact visuel lors de nos promenades, c'est bien la pollution de nos sols et par conséquent de notre eau qui nous inquiète.

Il y a deux ans déjà, nous avons alerté la majorité municipale et les élus de la métropole sur la présence d'une véritable déchetterie illégale au niveau du château d'eau de la Rue de la Gare. Deux ans plus tard, la situation semble être encore plus désastreuse.

Lors du prochain conseil municipal, nous présenterons au maire un vœu afin d'appeler l'Etat et la métropole à mieux lutter contre ce fléau. Nous espérons que la majorité soutiendra ce vœu et fera de la lutte contre les dépôts sauvages une priorité des trois prochaines années.

Guillem Leroux, Sandrine Rigaux, Thierry Gomes,  
Laetitia Nativelle, Benoit Coquand, Aurore Martin.



Clodelle @ www.clodelle45@autrement.fr

## NOUVELLE SAISON CULTURELLE 2023-2024

Goûtez à tout : des talents locaux  
aux « têtes d'affiches » !

Le spectacle « Boulevard du Boulevard » de la compagnie orléanaise Le Grand Souk ouvrira la nouvelle saison, le vendredi 6 octobre. Sur scène, neuf artistes, tous plus fous les uns que les autres, parodient avec brio les pièces de théâtre dites « de boulevard ». Et pour fêter la saison qui démarre, la municipalité vous offre un rafraîchissement après le spectacle, en compagnie des comédiens.

Viendront ensuite d'autres découvertes avec vos rendez-vous habituels : les spectacles « Goutez à tout », la programmation jeune public « Le Clou du Peste », les soirées « Scène Ô Zinc » et les expositions « Les Cimaises d'Ingré ». Vous retrouverez aussi les temps forts « Ingré Fête Noël », « Festiv'Elles » et « Ingré fête l'Europe ».

Cette programmation 2023-2024 a été imaginée pour être attrayante pour chacun de vous, petits et

grands : allant de moments festifs à des pépites locales en passant par des artistes de renommée nationale. Vous découvrirez la qualité des artistes « du coin », à qui Ingré est fière d'offrir une place de choix. Autre fierté : l'accueil de Pablo MIRA et de KHEIRON, invités « têtes d'affiches » de la saison. Deux humoristes de haute volée, dont les histoires trouvent aujourd'hui écho auprès d'un large public et que vous aurez la chance de rencontrer dans l'intimité de l'Espace culturel Lionel Boutrouche.

Et pour que la saison culturelle se poursuive un peu encore, l'été verra naître la 2<sup>ème</sup> édition de votre festival « FESTI » du 21 au 23 juin et des animations de plein air en juillet-août.

Bonne saison à tous.

Michel PIRES,  
Adjoint  
à la culture et  
à l'éducation  
populaire



Que signifie l'intitulé de votre  
délégation ?

Je suis très fier de cette délégation car l'éducation populaire a pour ambition de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre, en fédérant tous les acteurs culturels d'Ingré, notamment les associations. Le succès de la dernière programmation et du festival populaire que nous avons organisé en juin avec elles prouvent que nous sommes sur le bon chemin.

Quelle(s) couleur(s)  
souhaitez-vous donner à la  
culture à Ingré ?

Les couleurs de l'arc-en-ciel ! Car nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif riche avec de la musique, du chant, de la danse, de la peinture, de la sculpture, des arts créatifs, de la photographie, du théâtre, du cinéma... Et c'est dans cet esprit que nous concevons notre programmation culturelle : multiple, accessible et attrayante pour toutes les Ingréennes et tous les Ingréens.

Des projets à venir ?

Le Pôle culturel Carré Bel Air ! C'est le projet le plus important du mandat car nous disposerons bientôt d'un site propice à une culture tous azimuts. Il regroupera une Médiathèque-Ludothèque toute neuve, la modernisation de l'École Municipale de Musique et de l'Espace culturel Lionel Boutrouche, avec deux extensions. La proximité des trois structures permettra le développement de projets communs et de synergies. Objectif : faire du Carré Bel Air un lieu de vie incontournable pour les habitants d'Ingré.



2023-2024

# GOÛTEZ À TOUT !

## LA SAISON CULTURELLE DE LA VILLE D'INGRÉ

**VENDREDI 06 OCTOBRE 2023**

COMÉDIE THÉÂTRALE

**Boulevard du Boulevard**



**SAMEDI 04 NOVEMBRE 2023**

THÉÂTRE - **Les garçons ne pleurent pas**

**SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023**

THÉÂTRE - **Point-Virgule**

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023**

SPECTACLE FÉRIQUE PARTICIPATIF

**Le cabaret des bulles**

**VENDREDI 12 JANVIER 2024**

THÉÂTRE D'OBJET, CLOWN ET DANSE

**Conversation tactile**

**JEUDI 22 FÉVRIER 2024**

HUMOUR - **PABLO MIRA, Passé simple**

**VENDREDI 08 MARS 2024**

THÉÂTRE - **Porcelaine**

**JEUDI 11 AVRIL 2024**

HUMOUR - **KHEIRON, Dragon**

SCÈNE  
OZINGA

**INTERMÈDES FESTIFS DINATOIRES**

**VENDREDI 13 OCT 2023**

CHANSON ENGAGÉE

**Récital... en grève**

**VENDREDI 22 DÉC 2022**

MAGIE ET MENTALISME

**Jordane le magicien**

**VENDREDI 23 FÉV 2024**

HUMOUR - **Bluff**

**VENDREDI 19 AVR 2023**

SPECTACLE CHANSON

**EPHÉMÉRIDE**



**MERCREDI 08 NOVEMBRE 2023**

THÉÂTRE - **Sauve-Mouton**

**MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023**

THÉÂTRE - **La bonne étoile**

**MERCREDI 24 JANVIER 2024**

MARIONNETTES ET MUSIQUE

**Mange-Moi**

**MERCREDI 20 MARS 2024**

OPÉRA COMIQUE

**Opération Lune**

**MERCREDI 22 MAI 2024**

THÉÂTRE PARTICIPATIF

**L'île au trésor**

**LE CLOU DU CINÉ**

**MERCREDI 25 OCTOBRE 2023**

**BigFoot Family**

**MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023**

**L'Apprenti Père Noël et le flocon magique**

**MERCREDI 28 FÉVRIER 2024**

**Ferdinand**

**MERCREDI 24 AVRIL 2024**

**Pil**

Informations et billetterie en ligne ou auprès du Service Culture - 02 38 22 38 84 - culture@ingre.fr

Quoi de neuf ? la Culture à Ingré

Retrouvez le Remue Méninges en téléchargement sur [www.ingre.fr](http://www.ingre.fr) et disponible en mairie

